

Fiche de données de sécurité
selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/29/2024

Numéro de version 14

Révision: 01/29/2024

1 Identification**- Identificateur de produit**

- **Nom du produit:** Vibra-TITE® Anti-Seize
- **Synonyms:** 9072 Nickel Anti-Seize
- **Code du produit:** VT9072
- **Emploi de la substance / de la préparation** Lubrifiant

- Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**- Producteur/fournisseur:**

ND Industries, Inc
1000 North Crooks Road
Clawson, MI 48017
USA
Telephone: +1-248-288-0000
Email: info@ndindustries.com
Website: www.ndindustries.com

- Service chargé des renseignements: Service de sécurité des produits**- Numéro d'appel d'urgence:**

États-Unis : 1-800-424-9300
International : + 1-703-527-3887

2 Identification des dangers**- Classification de la substance ou du mélange**

GHS08 Danger pour la santé

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées - catégorie 1

H372 Risque avéré d'effets graves pour le système respiratoire à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Respiration/Inhalation.



GHS07

Sensibilisant cutané - catégorie 1

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

- Éléments d'étiquetage**- Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).**- Pictogrammes de danger**

GHS07 GHS08

- Mention d'avertissement Danger**- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

nickel

- Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H372 Risque avéré d'effets graves pour le système respiratoire à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Voie d'exposition: Respiration/Inhalation.

- Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P314 Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/29/2024

Numéro de version 14

Révision: 01/29/2024

Nom du produit: Vibra-TITE® Anti-Seize

(suite de la page 1)

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

* 3 Composition/information sur les ingrédients

- Caractérisation chimique: Mélanges

- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

- Composants dangereux:

CAS: 7440-02-0	nickel Matières solides inflammables - catégorie 2, H228; Cancérogénicité – catégorie 2, H351; Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées - catégorie 1, H372; Sensibilisant cutané - catégorie 1, H317	≥ 5 – ≤ 30%p/p
CAS: 7429-90-5	Aluminium en poudre (stabilisée) Matières solides inflammables - catégorie 1, H228; Matières qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables - catégorie 2, H261	≥ 1 – ≤ 5%p/p

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers soins

- Description des premiers secours

- Remarques générales:

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

- Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

- **Après contact avec les yeux:** Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- Indications destinées au médecin:

- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Non disponibles.

- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Non disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

- Moyens d'extinction

- **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Non disponibles.

- Conseils aux pompiers

- Équipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une aération suffisante.

Porter un vêtement personnel de protection.

- Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

- Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manutention et stockage

- Manipulation:

- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Aucune mesure particulière n'est requise.

- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

- Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Stockage:

- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.

- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.

- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/29/2024

Numéro de version 14

Révision: 01/29/2024

Nom du produit: Vibra-TITE® Anti-Seize

(suite de la page 2)

- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Non disponibles.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:** Sans autre indication, voir point 7.

- Paramètres de contrôle

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

CAS: 7440-02-0 nickel

EL (Canada)	TWA: 0,05 mg/m ³ ACGIH A1, IARC 2B
EV (Canada)	TWA: 1 mg/m ³ fraction inhalable
PEL (U.S.A.)	TWA: 1 mg/m ³
REL (U.S.A.)	TWA: 0,015 mg/m ³ as Ni; See Pocket Guide App. A
TLV (U.S.A.)	TWA: 1,5* mg/m ³ elemental, *inhalable fraction, A5, BEI

CAS: 7429-90-5 Aluminium en poudre (stabilisée)

EL (Canada)	TWA: 1,0 mg/m ³ respirable, as Al
EV (Canada)	TWA: 5 mg/m ³ contenant de l'aluminium (en Al)
PEL (U.S.A.)	TWA: 15*; 5** mg/m ³ *Total dust; ** Respirable fraction
REL (U.S.A.)	TWA: 10* 5** mg/m ³ as Al*Total dust**Respirable/pyro powd./welding f.
TLV (U.S.A.)	TWA: 1* mg/m ³ as Al; *as respirable fraction, A4

- **Composants présentant des valeurs limites biologiques:**

CAS: 7440-02-0 nickel

BEI (U.S.A.)	5 µg/L Medium: urine Time: post-shift at end of workweek Parameter: Nickel (background)
	30 µg/L Medium: urine Time: post-shift at end of workweek Parameter: Nickel (background)

- **Remarques supplémentaires:** The lists that were valid during the creation were used as basis.

- Contrôles de l'exposition

- **Équipement de protection individuel:**- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

- **Protection des mains:**

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Caoutchouc nitrile

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/29/2024

Numéro de version 14

Révision: 01/29/2024

Nom du produit: Vibra-TITE® Anti-Seize

(suite de la page 3)

* 9 Propriétés physiques et chimiques

- Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
- Indications générales	
- Aspect:	
- Forme:	Pâteuse
- Couleur:	Gris argent
- Odeur:	Douce
- Seuil olfactif:	Non déterminé.
- valeur du pH:	Non applicable.
- Changement d'état	
- Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
- Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	≥ 2.730 °C
- Point d'éclair	218,3 °C
- Inflammabilité (solide, gaz):	Non déterminé.
- Température de décomposition:	Non déterminé.
- Température d'inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
- Limites d'explosion:	
- Inférieure:	Non déterminé.
- Supérieure:	Non déterminé.
- Pression de vapeur:	Non applicable.
- Densité à 20 °C:	≥ 2,05435 – ≤ 30,015 g/cm ³
- Densité relative	Non déterminé.
- Densité de vapeur:	Non applicable.
- Taux d'évaporation:	Non applicable.
- Solubilité dans/miscibilité avec	
- l'eau:	Insoluble
- Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
- Viscosité:	
- Dynamique:	Non applicable.
- Cinématique:	Non applicable.
- Teneur en solvants:	
- Teneur en substances solides:	100,0 %
- Autres informations	Non disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Non disponibles.
- **Stabilité chimique**
 - **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Non disponibles.
- **Matières incompatibles:** Non disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

- Informations sur les effets toxicologiques

- Toxicité aiguë

- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

Oral	LD50 > 9.000 mg/kg (rat)
------	--------------------------

- Effet primaire d'irritation:

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Pas d'effet d'irritation.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Pas d'effet d'irritation.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Sensibilisation possible par contact avec la peau.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/29/2024

Numéro de version 14

Révision: 01/29/2024

Nom du produit: Vibra-TITE® Anti-Seize

(suite de la page 4)

- Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Irritant

- Catégories cancérogènes**- IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)**

CAS: 7440-02-0 nickel	2B
-------------------------	----

- NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)

CAS: 7440-02-0 nickel	R
-------------------------	---

12 Données écologiques**- Toxicité**

- **Toxicité aquatique:** Non disponibles.

- **Persistance et dégradabilité** Non disponibles.

- Comportement dans les compartiments de l'environnement:

- **Potentiel de bioaccumulation** Non disponibles.

- **Mobilité dans le sol** Non disponibles.

- Autres indications écologiques:**- Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

- Résultats des évaluations PBT et VPVB

- **PBT:** Non applicable.

- **vPvB:** Non applicable.

- **Autres effets néfastes** Non disponibles.

13 Données sur l'élimination**- Méthodes de traitement des déchets**

- **Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- Emballages non nettoyés:

- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport**- Numéro ONU**

- **DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA** néant

- Désignation officielle de transport de l'ONU

- **DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA** néant

- Classe(s) de danger pour le transport

- **DOT/TMD, ADR, ADN, IMDG, IATA** néant
- **Classe**

- Groupe d'emballage

- **DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA** néant

- Dangers pour l'environnement:

- **Marine Pollutant:** Non

- **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.

- Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

- "Règlement type" de l'ONU:

néant

15 Informations sur la réglementation**- Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****- TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)**

Tous les composants ont la valeur ACTIVE.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/29/2024

Numéro de version 14

Révision: 01/29/2024

Nom du produit: Vibra-TITE® Anti-Seize

(suite de la page 5)

- Liste canadienne des substances**- Liste des substances domestiques (DSL) du Canada**

CAS: 7440-02-0 | nickel

- Liste extérieure des substances (LES) du Canada

Aucun des composants n'est compris.

- Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)

CAS: 7440-02-0 | nickel

- Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)

Aucun des composants n'est compris.

- Informations de danger relatives au produit:

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

- Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.**16 Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases importantes

H228 Matière solide inflammable.

H261 Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

- Service établissant la fiche technique: ND Industries, Inc. - Safety, Health and Environmental Affairs**- Contact:** Safety, Health and Environmental Affairs**- Système de classification:****- HMIS données (gamme 0-4)**

HEALTH	0	Santé = 0
FIRE	1	Inflammabilité = 1
REACTIVITY	0	Réactivité = 0

- NFPA données (gamme 0-4)

0	1	0	Santé = 0
			Inflammabilité = 1
			Réactivité = 0

- Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité 01/29/2024**- Acronymes et abréviations:**

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

- * Données modifiées par rapport à la version précédente**- Clause de non-responsabilité**

Les renseignements présentés sont fondés sur des renseignements que ND Industries, Incorporated considère comme exacts.

Aucune garantie, expresse ou tacite, n'est offerte. Les renseignements sont fournis uniquement à des fins d'information et d'examen et ND Industries, Inc n'assume aucune responsabilité légale pour l'utilisation de ceux-ci ou une dépendance à leur égard. En cas de divergence entre les renseignements du document autre qu'en anglais et sa contrepartie anglaise, la version anglaise aura préséance.

©ND et ND Industries, Inc. sont des marques déposées de ND Industries Incorporated, © Vibra-TITE est une marque déposée de ND Industries, Inc.